

La Municipalité, l'essentiel

La Municipalité a pour mission d'exécuter les décisions du Conseil communal ou général, de diriger l'administration et de gérer les affaires courantes ainsi que les biens communaux. C'est le gouvernement de la Commune.

Mode d'élection

Pour être élu·e au premier tour, il faut obtenir la majorité absolue, soit plus de 50 % des voix. S'il reste un ou plusieurs sièges à pourvoir, un second tour aura lieu.

Vote par correspondance

Le dernier délai de réception des votes par correspondance est le vendredi 6 mars 2026.

Emplacement et levée de la boîte Votations

La boîte aux lettres pour les votations se trouve à la Place du Collège 2. Sa dernière levée pour le scrutin sera le dimanche 8 mars 2026 à 11h00.

Emplacement et horaire du bureau de vote

Le bureau de vote se trouve dans le bâtiment de l'Administration communale à la Place du Collège 2. Il sera ouvert le dimanche 8 mars 2026 de 10h00 à 11h00.

POUR QUE VOTRE VOTE SOIT VALIDE

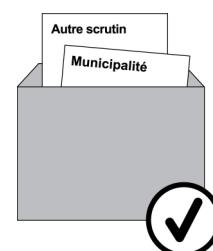
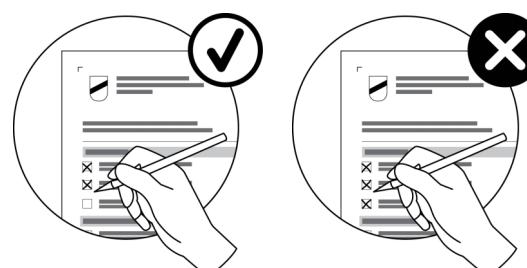
N'utilisez que le bulletin unique officiel.

Ne mettez jamais une inscription inconvenante ou étrangère à l'élection, votre bulletin serait annulé.

Ne distribuez pas plus de 5 voix.

Les bulletins comprenant plus de 5 suffrages seront considérés comme nuls.

Glissez votre bulletin de vote pour la Municipalité (1er tour) dans l'enveloppe de vote. En cas de scrutin couplé tous les bulletins de vote doivent être glissés dans la même enveloppe de vote.



COMMUNE DE RIVAZ



1^{er} tour

Élection du 08.03.2026

Municipalité



Bulletin électoral officiel

Si votre matériel est défectueux, veuillez vous adresser de suite au Greffe municipal de votre commune de domicile pour obtenir du matériel de remplacement. Pour voter valablement, veuillez :

- ✓ respecter les consignes données au verso
- ✓ utiliser ce bulletin unique et cocher les 5 cases de votre choix

www.rivaz.ch
021 946 16 95





Bulletin officiel pour l'élection
du 08 mars 2026
à la Municipalité
de **Rivaz**

1^{er} tour

Cochez au maximum 5 cases

correct faux correction

Entente communale

Chappuis Christophe
Municipal, Vigneron

Chappuis Gérard
Municipal, Peintre

Duchemin Nadine
Municipale

Pugin Jean-François
Syndic

Briaux alias Dupertuis Titouan
Candidat à la Municipalité, Vigneron

Curchod Laurent
Candidat à la Municipalité, Délégué Etat de Vaud

.....

 **Ne pas découper ce bulletin**

 **Ce bulletin ne doit pas contenir plus de 5 suffrages – Le cumul n'est pas admis**